



Open Archive Toulouse Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in: <http://oatao.univ-toulouse.fr/>
Eprints ID: 5023

To cite this version: FABRE, Isabelle. La contribution de l'espace documentaire à la définition d'un tiers métier : professeur-documentaliste. In: *Professeur-documentaliste : un tiers métier ?*. France : Educagri Editions, 2011, pp. 191-208. ISBN 978-2-84444-840-8

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: staff-oatao@inp-toulouse.fr

PARTIE 3 - Trait d'union et tiers métier

Chapitre 9

Titre : La contribution de l'espace documentaire à la définition d'un tiers métier : professeur-documentaliste

Auteur : Isabelle FABRE

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au sein de l'Université de Toulouse, à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, dans l'Unité mixte de recherche EFTS (Education, Formation, Travail, Savoir), elle mène des recherches sur les pratiques des systèmes d'information et sur la médiation de l'espace documentaire, confrontant notamment représentations et usages.

Résumé :

Le professeur-documentaliste est à la fois un enseignant de la discipline information-documentation et le gestionnaire d'un système d'information pédagogique au service des usagers d'un l'établissement scolaire. Ce système d'information se matérialise dans le Centre de documentation et d'information (CDI) qui « se situe au cœur de l'établissement » selon l'expression consacrée qui inscrit cet espace comme fondamental dans le parcours d'apprentissage. Cependant, les professeurs-documentalistes soulignent l'existence d'un espace souvent délaissé, oublié, non reconnu et non valorisé. Qu'en est-il alors de cet espace ? Non-lieu, espace potentiel, espace transitionnel ou encore hétérotopie, nous tenterons à travers ces différentes approches de l'espace d'en mesurer le rôle dans la construction d'un tiers-métier.

Mots clés : CDI, espace documentaire, professeur-documentaliste

Introduction

Le professeur-documentaliste est à la fois un enseignant de la discipline information-documentation et le gestionnaire d'un système d'information pédagogique au service des usagers d'un l'établissement scolaire. Ce système d'information se matérialise dans le Centre de documentation et d'information (CDI) qui, comme le mot « centre » le précise (« centre » entendu comme le milieu d'un espace quelconque, point de convergence ou de rayonnement, lieu où diverses activités sont regroupées (Rey, 1990)), « se situe au cœur de l'établissement ». Cette expression consacrée symbolise le fait que cet espace paraît fondamental dans le parcours d'apprentissage, par sa fonction de mise à disposition de ressources informationnelles. Cependant, de nombreuses voix discordantes chez les professeurs-documentalistes soulignent l'existence d'un espace souvent délaissé, oublié, non reconnu et non valorisé, entrant ainsi en dissonance avec la notion de centre, que ce soit par l'institution, les enseignants ou les élèves. Qu'en est-il alors de cet espace ? Ni salle de classe, ni salle de réunion, ni laboratoire informatique, ni salle des profs, ni bureau, ni centre ... Comment cet espace est-il vécu par les professeurs-documentalistes ? Peut-on accéder à une définition de l'espace CDI ?

Si le professeur-documentaliste détient cette double aptitude, enseignant et gestionnaire qui, bien que pensée comme une richesse, apparaît pourtant comme un frein en terme de

reconnaissante institutionnelle, perturbant par là-même leur identité professionnelle (Marcel, Gardiès, 2010) et le métier qui est donné à voir. Dans cet univers complexe, l'espace documentaire est-il une entrave, un « non-lieu » neutralisant ou simple distributeur vers d'autres lieux, ou pouvons-nous tenter de l'aborder comme un espace tiers, en capacité d'établir des liens, que nous tenterons de cerner en l'interrogeant selon plusieurs angles d'approche : non-lieu, espace transitionnel, hétérotopie.

1 – Cadre de la recherche

1-1 L'espace documentaire celui du professeur, celui du documentaliste

L'expression « espace documentaire » est utilisée pour désigner des réalités très diverses. Nous la penserons ici comme l' « espace physique d'une bibliothèque, d'un centre de documentation », au sein desquels co-existent fortement un espace « réel », physique, et un espace « virtuel », numérique. C'est donc une notion polysémique et complexe qui, davantage questionnée à partir du concept d'espace, lui-même pluriel, nous a permis d'en montrer toute la richesse (Fabre, 2008, 2009). L'espace documentaire des CDI s'inscrit, du moins dans le discours, dans une modernité affirmée, mettant en présence à la fois un accès à l'information d'actualité et parallèlement les moyens modernes d'accéder à cette information. Sur ce point, il diffère idéologiquement des espaces documentaires des bibliothèques, héritiers de toute leur histoire ou d'une architecture qui réinvente toujours la symbolique de leur image, en s'appuyant sur des structures que les institutions semblent maintenir dans un certain modèle de conception. L'appellation « centre » de documentation est née d'une volonté de se différencier des bibliothèques et d'affirmer un rôle « central » comme pour affirmer sa nécessité et légitimer son existence.

Ainsi, dans l'idéal, ce modèle de conception s'inscrit dans un modèle pédagogique énonciatif qui inclue les pratiques rêvées des usagers : *« ce qui est privilégié par les usagers des CDI c'est la forme éclectique de lecture. Or celle-ci est la seule modalité de lecture véritablement globale. Elle suppose une connaissance de l'ensemble de l'espace, qui se traduit par une stratégie comportementale de « tissage » entre les différentes zones de classement »* (Fondin, 2005). Eviter les cloisonnements excessifs, créer des interpénétrations entre les différentes zones de classification devraient être au cœur de l'énonciation qui mettrait en avant *« une organisation matérielle et spatiale des connaissances traduisant à la fois une vision de l'organisation du savoir et une conception des moyens de sa communication »* (Le Marec, 2003).

Or cette énonciation n'est, d'une part, jamais réellement achevée car elle est collective. Elle implique l'ensemble des acteurs qui participent de sa nature documentaire, à savoir l'institution qui accueille ce service documentaire, les professionnels qui l'organisent et les usagers qui l'utilisent. Cet espace documentaire, entre écriture, visibilité, articulation de la contrainte et de l'initiative, repose sur un ensemble d'éléments qui contribuent, à des niveaux différents, à son énonciation. D'autre part, en plus de cette mouvance intrinsèque à l'activité qui s'y déroule, l'espace documentaire est également un entre-deux : entre la salle de classe et le monde réel, entre deux qui fait écho à la double figure du professeur-documentaliste mais qui éloigne encore de cette centration désirée du « centre » de documentation et d'information. Mais avant d'interroger cette zone intermédiaire, voyons s'il *« existe un espace particulier, préalable à la médiation, mais grâce à l'espace qu'il crée, [...] rend possible, organise, et éventuellement crée un effet de signification au-delà des contenus transmis ou échangés. »* (Hert, 1999).

1-2 Cadre théorique

1-2-1 Non-lieu

La tendance actuelle dans la conception des CDI inscrit des sous-espaces, « espace de lecture » ou « espace de travail », qui délimitent des activités au sein d'un espace idéalement décroisé. Ces expressions stéréotypées nous paraissent sans signification forte et sans intérêt car elles ne prêtent pas le flanc au questionnement et à la sensation. Ces entités ont tendance à brouiller l'offre de tissage cognitif et relationnel utopiquement recherchée, rendant par là même sans essence, sans réelle substance des espaces qu'on tente impérativement de qualifier via des pratiques attribuées. Le CDI est-il vraiment un « non-lieu » c'est-à-dire un espace surpeuplé « où se croisent en silence et s'ignorent des milliers d'individus [qui] forment des parenthèses anonymes et sans jeu social » ? Le centre de documentation est-il vraiment un espace de transit à partir duquel se redistribue d'autres lieux. Cette préoccupation ne transforme-t-elle pas les CDI en « non-lieux » selon la notion créée par l'anthropologue M. Augé ? En effet, les « non-lieux » appartiennent à la sur-modernité et renvoient non pas à la société ou à l'espace vécu mais plutôt à une coexistence d'individualités (Augé : 1992). Est-ce que l'espace documentaire du CDI, à la différence de celui de la bibliothèque, regardé comme véritable lieu historique et symbolique, correspond à une sorte de parenthèse au sein de laquelle on entre incognito, où l'on ne devient une individualité qu'à la sortie et seulement si l'on a emprunté un ouvrage, et que quelqu'un s'enquiert alors de notre nom et de notre prénom ? Le lieu doit offrir à chaque usager un espace qu'il incorpore à son identité, dans lequel il peut rencontrer d'autres personnes, un lieu qui intègre l'ancien et le moderne dans un spectacle de la modernité « car un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu. » (Augé, 1992).

Un non-lieu est un endroit que l'on n' « habite » pas dans lequel l'individu demeure anonyme et solitaire, comme dans une sur-modernité. Est-ce à dire que la relation pédagogique se noue ailleurs, dans la salle de classe par exemple, ou lors d'une mise en relation bien spécifique au cours de travaux pratiques qui vont se dérouler dans un des nombreux cloisonnements qui constituent l'espace documentaire ? Nous pensons que ce « non-lieu », apparent ou réel, mérite que l'on s'attarde sur la dénomination d'« espace documentaire » afin d'en faire surgir sa dimension signifiante, trop vite appauvrie par un vocabulaire qui en brouille la richesse. De cet espace interchangeable où l'être humain reste anonyme, on peut alors questionner le souci d'efficacité de la circulation de l'information au sein d'une sur-modernité (Augé, 1992).

Avec la sur-modernité, il s'agit de réapprendre à penser l'espace. C'est par exemple en se projetant sur ses usages qu'on peut l'aborder différemment. Ou encore en notant que « *le lieu s'accomplit par la parole, la connivence* » (Augé, 1992 : 99). Ainsi, il en va du lieu comme du non-lieu, aucun n'existe sous une forme pure, il s'y recompose des lieux et des relations s'y tissent, « bricolages » et « arts de faire » (Certeau, 1980) y redéployent leur stratégie (Augé, 1992). Ainsi, espace de lecture, espace d'accueil, etc ... témoignent d'une abstraction qui les menacent en tant que signifiant. Alors que « pratiquer l'espace c'est répéter l'expérience jubilatoire et silencieuse de l'enfance : dans le même lieu être autre et passer à l'autre (Certeau, 1980).

Le non-lieu pour de Certeau c'est faire allusion à la qualité négative du lieu, une absence du lieu à lui-même... (Augé, 108) « Les noms créent du non-lieu dans les lieux ; ils les muent en passages » (Certeau, 1980). Non lieu désigne deux réalités complémentaires mais distinctes : des espaces constitués en rapport à certaines fins (...) et le rapport que les individus entretiennent avec ces espaces. Un lieu anthropologique crée du lien social, un non-lieu crée de la contractualité solitaire (Augé, 119). La médiation qui établit le lien des individus à leur entourage dans l'espace du non-lieu passe par des mots, voire par des textes : imagination, évocation. Les lieux qui n'existent que par les mots qui les évoquent sont des non-lieux dans

le sens de lieux imaginaires, utopies banales, clichés. Certains non-lieux se définissent par les mots et les textes qu'ils nous proposent, mode d'emploi prescriptif ou informatif : « inscrivez-vous à l'accueil, travaillez en silence, vous entrez au CDI ... ». La classification est un de ces textes, idéogrammes explicites ou codifiés qui met en place les conditions de circulation au sein d'un espace où les usagers n'interagissent principalement qu'avec des textes ou un énonciateur dont la présence se devine au travers du dispositif conçu, message sur divers supports qui intègrent le paysage contemporain. Ces interpellations fabriquent l'utilisateur et l'individualisent.

L'utilisateur du non-lieu est en relation contractuelle avec celui-ci ce qui accentue l'idée d'individualisation. Pas de droit à l'anonymat sans inscription et authentification préalable. L'espace du non-lieu ne crée ni identité singulière ni relation mais solitude et similitude. Paradoxe, un non-lieu offre des repères à l'égaré. Un personnage est chez lui lorsqu'il est à l'aise avec la rhétorique des gens dont il partage la vie. Ainsi, un trouble de communication rhétorique manifeste le passage d'une frontière.

1-2-2 Espace potentiel / espace transitionnel

« L'usage du lieu est donc un processus complexe qui ne saurait être réduit à un comportement physique ou à une impression sensorielle, à une expérience émotionnelle ou à une compréhension logique, sa structure comprenant toutes ces dimensions ». (Norberg-Schultz, 1997 : 11). Il est jalonné de « moments » caractéristiques. Le terme « moment », du latin momentum « mouvement » a été choisi parce qu'il renvoie au temps et au lieu. On peut présenter l'entrée dans un lieu de façon chronologique : lors de son arrivée, l'utilisateur arrive au seuil d'un espace. C'est alors la relation extérieur/intérieur qui est essentielle et qui renvoie à l'identité du lieu. La rencontre, c'est le moment où l'on entre, où l'on rencontre un lieu et où son unité a pour premier visage une « atmosphère ». Ce qui frappe alors c'est la cohérence spatiale, les éléments déterminés par l'ensemble. Le moment du séjour est celui de la réunion, c'est à dire celui de la clarification, l'accord que l'on doit trouver dans un lieu relié à un contexte. Tous ces points précisent le comment de l'usage du lieu. De son côté, « la mémoire en tant que connaissance ou reconnaissance est le présupposé de l'orientation. Points de repères figurés, organisation spatiale compréhensible, le lieu qui est œuvre humaine doit présenter des routes et des destinations définies si non le visiteur est désorienté et il n'y a alors qu'une découverte fragmentaire du lieu. » (Norberg-Schultz, 1997 : 10).

A partir de ce premier cadre théorique, nous précisons notre hypothèse de départ en interrogeant l'espace documentaire comme un espace potentiel et ses objets transitionnels.

Entre bienveillance et illusion, l'espace documentaire du CDI, pensé et organisé par le professeur-documentaliste, dépasse parfois la simple médiation documentaire car il s'inscrit comme un « espace potentiel, lieu dans lequel prend place l'expérience » (Belin, 2002 : 90).

Pour Winnicott, le lieu est ce qu'il appelle « espace potentiel » : plus ce lieu est « étroit » moins il aura de chance de permettre la manifestation d'une expérience. Dans ce lieu doit pouvoir s'inscrire un désir qui se charge en réalité. Pour cela, il faut que préalablement aient été pensées et organisées les conditions de l'autonomie.

L'« espace transitionnel » (Winnicott, 1975) est un espace qui va jouer un rôle essentiel dans les processus de représentation et de symbolisation et qui va permettre un premier décollage avec l'objet maternel, un premier mouvement de l'enfant vers l'indépendance. L'espace transitionnel permet de symboliser le monde en prenant une distance par rapport à lui. C'est une aire intermédiaire qui peut permettre une expérience culturelle. Cette expérience peut être imaginaire comme technique, mettant l'enfant dans un rapport à des objets et dans un rapport aux autres. Pour Winnicott, l'espace transitionnel est l'espace du père, celui qui permet de sortir de la relation à la mère en expérimentant une séparation via un espace de jeu.

Il peut ainsi tester une liberté d'action sans que pour autant ses tâtonnements soient perçus autrement que comme des essais ou des tests. Ce qui est éprouvé c'est l'absence de la mère, c'est ce qui existe en dehors de la mère, si nous poursuivons l'analogie avec le CDI comme espace transitionnel on le questionnera comme suppléant de la situation traditionnelle d'enseignement. Et cet échange avec le monde crée un espace potentiel qui s'inscrit dans un entre-deux (entre la classe absente/ présente et le monde social) et offre la possibilité de se confronter à la réalité en la symbolisant au travers en particulier d'un effort d'imagination et de construction de sens qui peut passer par le « braconnage » et le détournement des dispositifs techniques.

1-2-3 Hétérotopie

Nous convoquerons ensuite, l'idée d'hétérotopie, forgé par M. Foucault comme étant un espace autre qui permet la localisation physique d'une utopie. Ce sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire (Fabre, 2008) et qui sont également utilisés comme dans une mise à l'écart. Nous retiendrons dans les principes qui définissent une hétérotopie, deux d'entre eux. D'une part l'hétérochronie, en rupture avec le temps « réel », qui, par l'accumulation d'objets et de livres de tous les temps, constitue un lieu qui est lui-même hors du temps comme par exemple la bibliothèque. D'autre part l'illusion qui crée un espace « réel » aussi parfaitement organisé et ordonné que l'espace réel est désordonné, brouillon et mal agencé comme par exemple les jardins, hétérotopie universalisante qui juxtapose en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. *« Emplacements (...) qui entretiennent avec l'espace réel de la société un rapport général d'analogie directe ou inversée. C'est la société elle-même perfectionnée ou c'est l'envers de la société, mais, de toute façon, ces utopies sont des espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels »* (Foucault, 1967).

L'hétérotopie est un lieu bien réel au sein duquel le mouvement de la société n'a pas cours. On peut y voir une représentation d'un espace transitionnel qui s'appuie sur des dispositifs qui permettent de le faire exister hors de l'espace social habituel. Ce qui s'y déroule est en fait une sorte de jeu.

L'hétérotopie est un espace délimité : il y a un passage entre un extérieur et l'intérieur. On ne pénètre pas dans une hétérotopie par hasard. On y entre par l'intermédiaire d'un espace que celui-ci soit matériel ou encore symbolique qui vient marquer le lieu comme étant « autre », en cela séparé des lieux communs. En son sein, on accède à un espace différent où va pouvoir s'exercer une expérience. C'est dans cette situation autre, proposée par l'espace documentaire que l'utilisateur va investir cet espace de liberté. Suivant comment il est vécu, entre volonté de s'en servir et contrainte, on observe différentes manières de faire. L'espace créé n'est pas qu'un lien, il est aussi un espace mental.

Autre approche possible, « l'art de la mémoire » avait pour objectif de permettre la mémorisation grâce à la technique des lieux et d'images impressionnant la mémoire. Comme pour celui qui connaît les lettres de l'alphabet à partir desquelles il peut écrire ce qu'on lui dicte puis lire ce qu'il a écrit, celui qui se sert de la mnémotechnique peut placer dans des lieux les parties d'un discours puis le redire de mémoire. « L'art de la mémoire est comme une écriture intérieure.[...] Car les lieux ressemblent beaucoup à des tablettes enduites de cire ou à des papyrus, les images à des lettres, l'arrangement et la disposition des images à l'écriture et le fait de prononcer un discours à la lecture » (Yates, 1966 : 18). Mais pour pouvoir se souvenir d'un nombre important de choses, il fallait s'être constitué un grand nombre de loci : ceux-ci doivent constituer une série que l'on doit ordonner. Le lieu dans lequel ils s'inscrivent, locus, peut être soit un lieu réel, que l'on parcourrait lentement en

s'arrêtant à intervalle régulier pour y inscrire ses loci de mémoire, soit un lieu fictif. Le Palais de mémoire était un art dans l'Antiquité qui assimilait la mémoire à des lieux. Cela consistait à bâtir dans son esprit une architecture imaginaire de sorte qu'en la parcourant mentalement, les visions de ce qu'on y avait déposé ressuscitaient les souvenirs qu'on y avait codés. Le principe était d'associer des lieux qui étaient utilisés dans le cerveau comme une base de données auxquels on associait les choses à apprendre. Il y eut profusion de procédés mnémotechniques jusqu'à la Renaissance y compris dans la peinture religieuse qui permettait au peuple qui ne savait pas lire de retenir l'histoire qui leur était comptée. Ainsi, dans les cathédrales, ce principe perdure jusqu'à la naissance de la perspective qui apporte la narration et qui maîtrise l'espace et non plus seulement le lieu. La cathédrale, comme un immense recueil de sculptures et d'images peintes est le lieu où les fidèles pouvaient lire les différentes étapes pour accéder au salut de leur âme. L'architecture de ces « palais de mémoire » s'est peu à peu complexifiée pour donner une vision du monde de plus en plus élaborée et qui nécessita la mise en place de systèmes de classement. Avec ces murs couverts d'images représentant la totalité du savoir de l'époque, ne nous rapprochons-nous pas du mythe de la bibliothèque ? L'espace documentaire est-il constitué de lieux mnémotechniques ou est-il un espace labyrinthique ? Y-a-t-il suffisamment de repères dans un espace documentaire pour que l'utilisateur s'y retrouve ? M. Carruthers (Carruthers : 2003, 220) retrace précisément ce qui, dans l'occident médiéval prévalait dans l'apprentissage et qui mettait la mémoire au cœur du processus éducatif. Les livres constituaient des instruments pour la mémoire et il s'agissait d'emmagasiner des informations en les rangeant selon divers schémas. Ces schémas permettant d'organiser la mémoire constituaient par exemple les différents éléments d'une pièce architecturale ou les différentes composantes d'un jardin. L'éducation était ainsi basée sur l'acquisition d'un répertoire de schémas visuels dans lesquels les informations étaient rangées pour ensuite être réutilisées dans une nouvelle architecture de pensée. Il s'agissait en fait de se construire une source d'informations permettant de méditer en vue de la construction d'un discours. On parlait aussi de « bibliothèque de la mémoire » à laquelle on accédait en l'interrogeant. Pour ce faire, les élèves utilisaient les tablettes sur lesquelles ils écrivaient pour mémoriser leur texte. Ces pages étaient organisées selon un modèle défini car on considérait que la mémoire s'appuie sur les traces que l'on laisse en écrivant : c'est l'image du texte qui permettrait de s'en souvenir. De la même manière les enluminures des manuscrits participaient à la lisibilité de ces pages de mémoire, leur disposition dans la page jouant un rôle dans la lecture. Tous ces éléments étaient des dispositifs cognitifs en vue de la mémorisation. Peut-on parler ici d'un type de médiation ? L'espace conçu ne suffit pas et c'est alors l'espace à réception¹ qui doit être considéré.

« Nous cherchons rarement à en savoir davantage et le plus souvent nous passons d'un endroit à l'autre, d'un espace à l'autre sans songer à mesurer, à prendre en charge, en prendre en compte ces laps d'espace. Le problème n'est pas d'inventer l'espace, encore moins de le ré-inventer, [...] mais de l'interroger, ou, plus simplement encore, de le lire ; car ce que nous appelons quotidienneté n'est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d'anesthésie. » (Perec, 1974) Nous tenterons de « penser/classer » l'espace documentaire, comme le suggère G. Perec, afin de le considérer comme un véritable objet de savoir.

¹ Entendu comme “espace à reception” vs “espace à production”

ESPACE
 ESPACE LIBRE
 ESPACE CLOS
 ESPACE FORCLOS
 MANQUE D' ESPACE
 ESPACE COMPTE
 ESPACE VERT
 ESPACE VITAL
 ESPACE CRITIQUE
 POSITION DANS L'ESPACE
 ESPACE DECOUVERT
 DECOUVERTE DE L'ESPACE
 ESPACE OBLIQUE
 ESPACE VIEGE
 ESPACE EUCLIDIEN
 ESPACE AERIEN
 ESPACE GRIS
 ESPACE TORDU
 ESPACE DU REVE
 BARRE D'ESPACE
 PROMENADES DANS L' ESPACE
 GEOMETRIE DE L'ESPACE
 REGARD BALAYANT L'ESPACE
 ESPACE TEMPS
 ESPACE MESURE
 LA CONQUETE DE L'ESPACE
 ESPACE MORT
 ESPACE D'UN INSTANT
 ESPACE CELESTE
 ESPACE IMAGINAIRE
 ESPACE NUISIBLE
 ESPACE BLANC
 ESPACE DU DEDANS
 LE PIETON DE L'ESPACE
 ESPACE BRISE
 ESPACE ORDONNE
 ESPACE VECU
 ESPACE MOU
 ESPACE DISPONIBLE
 ESPACE PARCOURU
 ESPACE PLAN
 ESPACE TYPE
 ESPACE ALENTOUR
 TOUR DE L'ESPACE
 AUX BORDS DE L'ESPACE
 ESPACE D'UN MATIN
 REGARD PERDU DANS L'ESPACE
 LES GRANDS ESPACES
 L'EVOLUTION DES ESPACES
 ESPACES ONORE
 ESPACE LITTERAIRE
 L'ODYSEE DE L'ESPACE

Extrait de (Perec, 2000 : n.p.)

Cette liste peut se lire à deux niveaux : un premier niveau qui illustre la polysémie du terme « espace », un deuxième niveau qui démontre l'influence réciproque des mots. C'est cette loi de la sémantique que nous prendrons comme métaphore de ce qui se passe dans l'espace documentaire, loi de la linguistique émise par First en 1957 « *you shall know a word by the company it keeps* » (K. W. Church, K. W., Hanks : 1990, 77)². L'organisation que propose G. Perec, sous la forme d'une liste permutée autour du mot pivot « espace » illustre l'idée que le sens d'un mot est fonction de son voisinage. En effet, on voit que le co-occurent va déterminer, influencer sur le sens. C'est une image parlante de ce qui peut se passer dans l'espace physique d'un CDI, au sein des rayonnages où chaque document va éclairer son voisin d'une signification particulière. C'est aussi une métaphore du rôle de l'information qui

² K. W. Church, K. W., Hanks (1990). Word Association Norms, Mutual Information, and Lexicography. *Computational Linguistics*, vol. 16, n° 1, p. 77-83. [en ligne] consulté le 15 mai 2006 <http://citeseer.ist.psu.edu/church89word.html>

fait bouger la connaissance construite. L'espace n'est pas neutre puisque la seule mise en présence de deux mots ou de deux documents construit une signification. Sur le mot « espace » cette idée littéraire de G. Perec révèle de nombreuses dimensions le déployant selon différentes facettes, présentant ainsi une façon de voir l'espace, étudiant un même objet avec un changement de perspective.

2 – Mise en oeuvre de la recherche

2-1 Contexte de l'étude et méthodologie choisie

Le terrain d'investigation choisi est l'Enseignement agricole, plus particulièrement les Centres de documentation et d'information de Lycées agricoles dont l'échantillon d'étude s'est basé à la fois sur la diversité géographique, les filières d'enseignement mais aussi sur la représentation de l'ensemble des générations de professeurs-documentalistes.

Nous avons rassemblé les éléments empiriques selon deux méthodes : une enquête menée auprès des professeurs-documentalistes ainsi qu'une série d'entretiens réalisés auprès de huit professionnels volontaires³. Le recueil des représentations qu'ils avaient de l'espace documentaire du CDI s'est doublé d'une série d'observation de leur travail au sein de leur propre espace documentaire. Nous avons ensuite confronté ces éléments à leur propre regard. Pour la constitution de ce dernier matériau d'analyse, des personnes « naïves » (doctorants en sciences de l'éducation n'ayant pas une connaissance du travail du professeur-documentaliste) se sont déplacées dans les établissements des professionnels avec du matériel audiovisuel qui leur a permis de filmer l'activité choisie sur 2 heures, puis de visionner le film pour une auto-confrontation simple (c'était le professionnel qui manipulait le matériau et choisissait de s'arrêter sur telle ou telle séquence pour la commenter). Ensuite il s'est agit de visionner une nouvelle fois le film (cette fois c'est l'interviewer qui manipulait le matériau et choisissait des séquences pour demander une explicitation plus précise). Le traitement des entretiens s'est effectué via le montage des films, puis nous avons choisi des séquences analysées sur lesquelles nous sommes revenu grâce à des auto-confrontations croisées impliquant pour chaque recueil deux professionnels. C'est à partir de ce nouveau recueil de données (visionnage et enregistrement des discours) que nous avons pu mener notre analyse.

2-2 L'espace documentaire vécu

2-2-1 Ce que les professeurs-documentalistes disent de l'espace documentaire en terme de définition

A partir des données recueillies on peut noter que les espaces des CDI de l'Enseignement agricole (CDI-EA) ont majoritairement une forme que nous nommerons « classique » c'est à dire qui rappelle la salle de classe, souvent constituée d'une suite de salles de classe que l'on a reliées. En croisant avec les dates de construction et de rénovation des CDI on note que toutes les formes se trouvent dans chacune de ces deux situations, avec la forme « en molécule » plus récente (2002) et « en enfilade » la plus ancienne (1975). Il apparaît dans les réponses qu'une majorité de documentalistes est consultée lors de la conception (construction ou rénovation) du CDI-EA et s'inscrivent majoritairement dans d'anciens locaux.

Donner une définition de « l'espace documentaire » est une réelle difficulté pour les professeurs-documentalistes consultés. Plusieurs éléments constitutifs sont par contre

³ voir tableau en fin de chapitre

avancés ; les documents (16,3 %), les lieux (15,6 %), les activités (12,9 %), l'information (11,6 %), les sensations (10,9 %), l'espace virtuel (2,7 %). Nous avons alors cherché ensuite à comparer ces éléments avec les éléments choisis pour décrire l'espace documentaire du CDI qu'ils gèrent. Dans cette perspective, les éléments deviennent alors : les zones (28,4 %), les activités (28,4 %), les supports (16,4 %), l'organisation intellectuelle (12,7 %), les sensations (11,2 %), l'espace virtuel (0,7 %). On peut s'interroger sur la différence qui existe entre les éléments de réponse donnés pour définir l'espace documentaire en général et ceux que les documentalistes privilégient pour décrire leur propre espace. Pour définir l'espace documentaire conceptualisé, ce sont le « document » et les « lieux » qui prédominent alors que pour définir l'espace documentaire vécu ce sont les « zones » et « activités » qui sont citées en premier lieu. Nous observons une différence de perception entre l'essence même de l'espace documentaire et sa pratique. En effet, il ne semble pas y avoir de lien direct entre les éléments de l'espace documentaire décontextualisé et les éléments qui décrivent les pratiques de l'espace contextualisé.

Puis pour les aider à penser ces subdivisions de l'espace documentaire, les professeurs-documentalistes donnent différentes dénominations aux salles qui composent leur CDI : salle multifonction, salle de consultation, salle de cours, salle multimédia, salle de travail, salle d'autoformation, salle de lecture, archives, bureau, salle de reprographie, salle d'orientation. On trouve des espaces complémentaires qui sont spécifiques aux professionnels (salle d'archives, bureau) ou spécifiques aux usagers (salle de reprographie, salle d'orientation, salle d'autoformation, salle de lecture). D'autres espaces sont attribués à la pédagogie documentaire (salle de cours, salle de travail, salle multimédia). Nous retiendrons plus précisément trois types d'espaces : l'espace de travail du personnel, l'espace de stockage et l'espace ouvert au public. Ce qui correspond à l'organisation classique d'une bibliothèque . Ici cependant, l'espace ouvert au public fait une part non négligeable à l'enseignement (salle de cours, salle d'autoformation).

L'un des professeurs-documentalistes interrogé précise qu' « être prof-doc c'est vraiment les deux, la fonction d'enseignant et la fonction de gestion d'un centre de documentation ». « Besoin du capes pour être reconnu, ce n'est pas l'étape ultime et l'objectif rêvé ... je ne revendique pas du tout le fait d'être professeur-documentaliste, je me nomme documentaliste ». « Le métier de professeur-documentaliste est enrichissant, varié etc. mais c'est un métier qui peut être terriblement dévalorisant parce qu' il faut se battre sans cesse pour montrer qu'on a une place, faire ses preuves ... il faut tout le temps prouver qu'on sert à quelque chose ». « On a un statut à la fois de prof mais en même temps on n'est pas totalement prof ». En cela, le CDI est l'élément qui signe cette différence tout en étant parfois vécu comme un handicap : « j'essaie de montrer que le CDI n'est pas une salle informatique ». S'inscrire contre, pourquoi choisir cette option ? Ne serait-ce pas parce que d'autres propos professionnels s'appuient sur l'aspect « machinerie », « outillage » pour être compris : « je pars du principe que les élèves doivent travailler, c'est une priorité, donc les outils sont là pour eux et on est là pour les aider » ou encore « former à l'information qu'elle soit scientifique, historique ou autre chose, en leur donnant un outil qui marche ». Est-ce un double discours qui porte préjudice à une définition valorisante du CDI et qui entraînerait les professeurs-documentalistes à sur-jouer le rôle du CDI, trop rapidement défini comme une boîte à outils y compris par certains d'entre eux.

Au-delà de cet aspect qui renvoie aux enseignements techniques, pourquoi y-a-t-il ce besoin de poser cette nécessité qui va de soi pour un enseignant et que rappelle ce professeur-documentaliste interrogé : « si on n'avait pas les élèves on ne serait plus là »? Est-ce parce

qu'il faut « remplir » l'espace documentaire, faire le plein d'usagers ... et n'est-ce pas alors cette mesure d'un nombre et non pas d'une réussite qui pose ici problème. Le CDI, et au travers de lui le professeur-documentaliste, est jugé utile non pas dans son pouvoir pédagogique inhérent à sa conception mais dans sa réalité opérante comme si la présence d'un élève suffisait à en déduire la valeur du système. Se pose-t-on la question au sein de l'espace de la classe ? Pourtant, comme le rappelle l'un d'eux, le CDI est un dispositif pédagogique : « la mise en place du système de classement bien sûr, ça correspond à des objectifs, c'est raisonné, c'est réfléchi ». Ainsi à la différence du dispositif de la classe, ce dernier a une complexité et des règles d'organisation qui s'appuient sur un savoir : « C'est intéressant de connaître le pourquoi du comment des classifications, les différents types de classification, ce sont des choses que l'on peut apprendre sur le tas mais il me semble qu'on n'a pas le même regard si on a des bases théoriques dessus. »

2-2-2 Ce que les professeurs-documentalistes disent de l'espace documentaire en terme d'espace potentiel et espace transitionnel

Le CDI est un espace physique et un espace virtuel d'accès à l'information ; il est à la fois espace du dedans (dans l'établissement) et l'espace du dehors (l'ouverture à la société de l'information). De part ce double aspect il est également un espace symbolique que l'on franchit. « Les élèves font la distinction entre le moment où je les ai en cours et le moment où je les ai au CDI mais de la même façon que moi je la fais aussi certainement ». Une frontière symbolique existe, qu'elle soit vécue par les professeurs-documentalistes : « quand on a besoin d'une salle disponible, ça tombe généralement sur nous, donc les élèves transitent à travers le CDI ». C'est également un espace que l'on peut interdire : « je décourage les autres élèves de venir travailler au CDI » ou au contraire qui est une sorte de refuge possible : « comme on est là tout le temps, ils savent que la dame du CDI elle est là, donc ils viennent nous voir » « on a à la fois un côté prof et un côté peut être plus facile à aborder ne serait ce que matériellement on est là souvent ... donc c'est vrai que c'est plus facile de nous voir, donc voilà ... il y en a plein qui viennent aussi pour ça... ». « Ils utilisent tellement le CDI qu'ils viennent même quand il n'y a pas de recherche documentaire ».

Le CDI est aussi pensé comme espace potentiel : « c'est une volonté de faire ranger pour qu'ils s'approprient le fonds et qu'ils soient autonomes, aller chercher, remettre c'est aussi une question d'autonomie ».

Au travers de cet espace potentiel, le professeur-documentaliste cherche à offrir les conditions nécessaires à la confrontation au monde extérieur à la classe, mettant les élèves en position d'indépendance : « pour que les élèves s'approprient le fonds documentaire et le classement, on essaie de les faire ranger » et au-delà en créant les conditions d'une expérience : « dans le modèle classique du face à face, on sait très bien que les élèves ne sont pas bien dans ce modèle ... je préférerais travailler en permanence avec eux sur des projets où ils vont créer des choses ». Ce qui permet cette situation, c'est l'espace documentaire comme espace transitionnel : « Plus on connaît les élèves, plus on développe de relationnel avec eux, déjà plus ils vont avoir confiance et plus on va pouvoir leur faire passer des choses ; moi après c'est ce qui me permet de rebondir par rapport à ce qu'ils aiment, même en dehors du scolaire ». « Partager le travail avec les élèves c'est vraiment intéressant, ils savent qu'ils peuvent venir nous voir, on trouvera toujours des solutions, on va les aider, on les met sur des pistes » et au-delà, « ce qui nous intéresse c'est aussi de suivre ce qu'ils font ». Cet espace documentaire est vécu par les professeurs-documentalistes comme un moyen d'approcher les élèves : « Etre à l'écoute des jeunes, arriver vraiment à communiquer avec eux et avoir une

confiance réciproque » afin de les accompagner dans le dépassement de leur expérience purement scolaire : « on est là pour qu'ils réussissent et on les sensibilise aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer » ; « il faut leur donner envie, il faut créer le besoin, leur montrer que ça existe ». Autonomie, découverte, envie, désir sont des termes qui reviennent fréquemment dans les discours : « Mon objectif premier c'est de les surprendre par des choses nouvelles, par des choses qu'ils vont découvrir ». L'espace documentaire et le professeur-documentaliste créent l'espace « Là on est vraiment dans le souci de faciliter l'accès à l'information aux élèves... ». « Il faut quand même suggérer pour qu'ils aillent voir ailleurs » et pour cela, « le face à face dans une classe à 30, pour moi ce n'est pas la situation forcément idéale ».

2-2-3 Ce que les professeurs-documentalistes disent de l'espace documentaire qui renvoie à une hétérotopie

Le CDI est un lieu « autre » au sein de l'établissement. Les professeurs-documentalistes veulent « en faire un lieu ouvert », un « outil collaboratif », « dans l'idéal, un espace communautaire, collectif ... mais dans la réalité, le ressenti c'est différent ». En effet, c'est avant tout un lieu qu'ils maîtrisent et ce de multiples manières. Soit c'est par la maîtrise des personnes qui s'y rendent : « il faut insister pour qu'ils partagent, je vais retirer la classe de terminales parce qu'en fin de compte le CDI n'a pas été réservé pour eux » ou encore « s'il n'a pas été réservé, je fais sortir ses élèves ... puis je gère les autres élèves autrement. J'essaie de les placer ... il faut filtrer mais je connais les élèves, je sais ceux qui travailleront et ceux qui ne travailleront pas ... je sais à peu près qui on peut faire sortir et l'orienter sur autre chose, il peut travailler ailleurs ... il faut connaître un peu, c'est l'expérience ! ». Soit c'est par la maîtrise des objets qui s'y trouvent : « je m'accorde un délai pour juger de la vulnérabilité de certains ouvrages en les mettant derrière mon bureau, comme un palier de décompression ». Si ce n'est pas le cas, il peut surgir une angoisse : « j'aime pas quand les gens trouvent pas. Ou quand on constate la disparition d'un bouquin. Ça me [...] ». Enfin, c'est par la maîtrise d'éléments plus évanescents : « Ranger c'est remettre de l'information dans un flux » ou encore « le rangement ça a aussi une incidence sur la lecture »

Cette omnipotence est pourtant très souvent dénigrée : « je ne me considère pas maîtresse des lieux ». Pourtant, le CDI peut être également un reflet de soi : « ce que je voudrais c'est que ça ne ressemble pas à tous les CDI, je voudrais quelque chose d'original ».

Ainsi, l'accueil au sein du CDI reflète toute l'ambiguïté de l'image du lieu : équilibre à trouver entre des attentes antagonistes (silence / convivialité), tension entre lieu de culture / dimension affective, temps libre des élèves hors des cours « classiques » / lieu de travail / lieu de vie. Il y a également une forte utopie attachée au CDI : « c'est leur CDI donc s'il fonctionne c'est parce que tout le monde y met du sien, ce n'est pas que nous qui devons gérer ça, il y a aussi les élèves et les professeurs ». « J'ai envie que tous les élèves entrent dans la lecture, tous les moyens sont bons pour les intéresser ».

3 – Espace documentaire du CDI : espace hybride ou tiers-espace ?

3-1 Un espace difficile à cerner

Apparemment, la notion d'espace documentaire est difficile à appréhender mais la distance entre sa définition générale et l'expérience des acteurs de l'espace documentaire peut l'éclairer. Ainsi, la réponse obtenue à la question « qu'est-ce que l'espace ? » renvoie à

l'expérience de l'espace vécue par les professionnels de l'information. Nous proposons d'inverser la formule « penser/classer » et tenter de classer l'espace à partir des éléments relevés dans le discours des documentalistes avant de le penser.

Les résultats nous montrent que l'espace est subdivisé, avec des affectations différenciées dont les dénominations semblent correspondre à des activités spécifiques. Est-ce que cette « compartimentation » de l'espace documentaire aide à le définir ? Mais cette surenchère de divisions ne donne-t-elle pas naissance, justement, à cette vision labyrinthique qu'elle tente de circonscrire en créant des lieux séparés et nommés ? En effet les cloisons, les séparations orientent le cheminement mais interdisent peut-être en même temps le choix et le lien.

3-2 Non lieu ou espace potentiel

Les espaces décrits jusqu'à présent sont conduits par un vocabulaire et une mise en avant d'éléments « transparents ». Pour autant, offrent-ils les traces d'une énonciation ? En ce qui concerne la salle principale, elle est appelée « *salle de consultation* », « *salle multifonction* ». Au sein de cette salle de consultation, les documentalistes offrent une division de l'espace qui est à la fois précise dans les multiples agencements qu'elle propose et floue dans les dénominations qui leur sont attribuées. C'est ce dilemme qui pose problème puisque la division est censée aider à penser l'espace documentaire bien qu'elle soit immédiatement contredite par les frontières qu'on lui accole en termes de sous-divisions et de dénominations. D'une part, la séparation des activités empêche le lien pourtant primordial dans les définitions de l'espace documentaire comme essence, données lors des entretiens menés auprès des documentalistes : « *un lieu réunissant des informations accessibles sur différents supports et de différentes manières* », « *un espace d'accès à l'information sur supports variés dans un but de curiosité et d'éveil* », « *espace clair où l'on circule facilement* ». Même dans un espace documentaire « *trop petit [où] l'agencement est difficile [...] malgré le peu d'espace nous avons essayé de créer 3 espaces (lecture, travail de groupe, travail personnel)* ». D'autre part, le nom donné aux sous-espaces est une surenchère de mots vides. Les descriptions de l'espace documentaire vont dans ce sens : « *espace accueil* », « *zone accueil* », « *zone consultation* », « *espace travail* », « *zones travail individuel ou collectif* », « *espace lecture* », « *espace informatique* ». Certains revendiquent « *une organisation selon différents pôles : orientation, lecture loisir, périodiques spécialisés, revues généralistes* ». Un autre explique qu'il y a « *plusieurs espaces selon les supports (vidéo et cédérom non accessibles directement car pas d'anti-vol)* ». L'un des documentalistes écrit « *la division de l'espace en petits recoins est parfois d'une lecture difficile par les élèves et apprenants* ». Cette dichotomie relevée nous renvoie à l'écart entre l'espace comme message produit et l'espace comme message reçu, autrement dit, si ces espaces par intention correspondent ou non à des espaces par attribution. On relève donc que l'espace documentaire est complexe à la fois dans l'organisation des lieux (salles différentes, activités ciblées qui demandent des postures différentes aux usagers, certaines très cadrées, d'autres incitées, dans l'adaptation plurielle et menée de front des normes, et dans le traitement de l'information (traitement différent en fonction des supports, du type de documents). L'espace documentaire est très fragmenté tant dans la multiplicité des lieux qui composent le CDI, dans la différence de traitement qui est fait de l'information, que dans la séparation des documents au sein de l'espace documentaire et donc la dispersion de l'information.

3-3 D'un espace transitionnel à un tiers-espace : le métier de professeur-documentaliste

Le décalage qui existe entre la façon dont le professionnel envisage ce lieu et le lieu rêvé, montre que tout le monde a une représentation d'un CDI sans pour autant que ces

représentations coïncident. Cela signifie-t-il que la vision globale de l'espace documentaire, celle d'un « centre » unifié, ne peut être pensée ? S'agit-il alors de le morceler pour l'explicitier ? Nous avons pu voir en interrogeant les professeurs-documentalistes qu'ils avaient un idéal différent, fait de mélange plutôt que de délimitations alors que dans les faits on relève une volonté affichée des professeurs-documentalistes de scinder l'espace pour mieux l'explicitier, permettre une meilleure appréhension par les usagers. Mais n'est-ce pas plutôt une façon de préférer une gestion professionnelle simplifiée à l'aide à la lecture et à l'appropriation ?

Ainsi, les résultats nous permettent de conclure en faveur de l'hypothèse qui situait l'espace documentaire entre « non-lieu » et énonciation. On perçoit différents niveaux d'énonciation dans lesquels on lit une volonté énonciative subjective rattrapée par une réalité objective qui l'emprisonne. Tentons d'affiner cette réflexion en comparant divers éléments de l'espace documentaire du point de vue de sa production et du point de vue de sa réception.

L'accueil est un autre élément de l'espace par intention produit par le documentaliste. C'est un est un élément constitutif de l'espace documentaire mentionné par les documentalistes dans l'enquête à la fois dans la définition de l'espace et dans le descriptif. Il est symbolisé dans les plans de manière ostensible. Il est majoritairement positionné près de l'entrée, systématiquement représenté sous la forme d'une banque de prêt, nommé et délimité par l'intitulé « zone d'accueil », « espace accueil pour la banque de prêt ». Or cet espace est symbolisé par la présence de ce comptoir qui pose systématiquement une barrière entre le documentaliste et l'utilisateur. N'est-il pas en contradiction avec la volonté des documentalistes qui, lors des entretiens insistent sur leur souhait qu'il soit « accueillant », « ouvert », « agréable », « un lieu ouvert, où aller à la découverte », « Un lieu où l'on soit bien, un lieu convivial », « Un lieu basé sur la confiance. Un lieu où l'on puisse s'évader, avoir des émotions ». Cette vision est doublée, dès l'entrée dans l'espace documentaire, par le passage obligé entre les deux portiques d'un système anti-vol. Lorsqu'il pense à l'entrée de l'utilisateur, l'un d'entre eux dit : « elle est basée sur le plaisir, donner envie, qu'il se sente bien, qu'il ait envie d'y venir et d'y rester ». Un autre documentaliste note que lors d'un premier contact, c'est l'envie de démystifier les lieux qui prédomine, faire en sorte qu'ils n'aient pas l'appréhension du lieu : « créer un dialogue afin qu'ils arrivent à franchir les portes de ce lieu. » Ainsi, c'est la notion de plaisir qui est primordiale lorsqu'on leur demande de décrire le Centre de documentation idéal : l'idée d'espace de vie est très présente. « Un lieu basé sur la confiance » disent les documentalistes. Pourtant, chez certains usagers, la banque d'accueil correspond à une zone de « surveillance », de « silence » (c'est d'ailleurs le mot-clé le plus souvent énoncé), silence imposé où seuls les « chuchotements » sont tolérés. Ce passage matérialisé d'un monde à un autre inscrit l'« interdit » et la « solennité » qui rime pour certains d'entre eux avec un univers « pesant », fait de « restriction ». Voyons le regard que les écrivains posent sur cet « espace accueil » dont nous avons rappelé l'importance du seuil dans la vision architecturale et symbolique décrite par Norberg-Schultz .

Malgré ces médiations classiques mises en place, les professeurs-documentalistes interrogés affirment que « les systèmes de classement sont sur des modèles très rigides, très disciplinaires de la connaissance » et continuent de rendre l'espace documentaire compartimenté où « les choses sont séparées les unes des autres », allant ici aussi à l'opposé de la conception initiale de « centre » de documentation et d'information. Face à la contrainte liée à la normalisation des langages documentaires, les documentalistes évoquent d'autres types de médiation comme par exemple la création d'un « espace neuf, temporaire », une « organisation momentanée ». L'un d'entre eux parle de son besoin de mettre en scène « fabriquer un décor, éparpiller des textes, exposer avant de ranger » pour s'affranchir de la

contrainte de l'espace. Ce lieu momentané permettrait de susciter l'envie, permettant aussi de varier cette mise en scène périodiquement en fonction des différents types d'utilisateurs. Ce vers quoi tendent ces propositions, c'est le moyen « d'éviter le cloisonnement », « que l'espace documentaire soit un agitateur d'idées, un support transversal ».

Par ailleurs, chaque discipline se nourrit des autres disciplines ; la matérialisation de ces échanges sur les rayonnages pourrait avoir des effets intéressants au niveau de la construction du savoir. C'est le rôle du documentaliste de créer des rapprochements inattendus, de travailler sur cet entre-deux. « Mais il faut faire avec le carcan de la CDU » « car est-il possible de proposer un modèle de plan de classement qui soit basé sur l'intuitif, l'émotionnel ? ». L'enjeu, souligne l'un d'eux, c'est d'arriver à s'approprier un système, à s'en affranchir pour en faire autre chose : « se servir de la contrainte pour créer autre chose ». Ainsi, nous retrouvons, chez les professionnels, une réelle place donnée à l'émotion dans la gestion du centre de documentation : émotion rattachée à l'objet livre, à la lecture ; émotion liée à la convivialité et au partage. Ils rêvent de pouvoir proposer des parcours multiples qui s'affranchissent des contraintes de l'espace.

Lorsqu'il s'agit de décrire l'espace documentaire au travers des premières impressions que peut ressentir l'utilisateur, l'un des professionnels voit : « un endroit où l'on chemine, pas de perception d'ensemble actuellement des systèmes d'information, les lieux sont des espèces de labyrinthes dans lesquels il faut cheminer... ». Un autre parle de « la présence physique des rayonnages qui limitent l'espace en hauteur, obligent à cheminer entre. L'impression de labyrinthe est de toute façon effective, concrètement ».

Ces remarques nous font percevoir que cette vision labyrinthique de l'espace documentaire est partagée par les professionnels interrogés. « En même temps, ces étagères hautes, ça crée aussi des endroits cachés. On peut aimer être enfermé, caché ». « Pourtant la notion de vagabondage, de découverte de choses vers quoi on irait pas naturellement...ce peut être un éveil à la curiosité ». Puis les professionnels s'interrogent sur ce que l'on peut trouver dans un labyrinthe « au détour d'un recoin, on découvre quelque chose ».

Conclusion

L'espace documentaire contribue potentiellement à la définition du métier double de professeur-documentaliste même si c'est le non-lieu qui quelquefois prédomine car il est aussi un espace potentiel mettant en jeu des objets transitionnels permettant de gérer l'entre-deux par exemple l'espace classe absent et le monde social présent. La polysémie vécue du terme espace est dans tous les cas porteuse de représentations favorisant les usages de l'information. Ainsi, ce qui transparaît fortement dans le vécu des professeurs-documentalistes interrogés, c'est le potentiel de distanciation de l'espace documentaire. Ils lui reconnaissent la capacité d'offrir une dynamique d'interaction avec le monde, le lieu possible d'une construction individuelle. Celle-ci passe par la construction d'un espace de jeu, au sens où l'entend Winnicott, espace d'expérimentation créé pour l'élève avant qu'il soit confronté au monde réel de la société de l'information. Cependant, cet espace documentaire parcellisé oscille encore entre maîtrise et identification, deux figures qui tentent d'éloigner le CDI du non-lieu qu'il peut devenir. Ainsi, en présupposant des usages, en catégorisant des pratiques, le professeur-documentaliste investit parfois plus fortement sa part de gestionnaire, oubliant en se confrontant aux difficultés de management d'un service, sa part d'enseignant. L'espace documentaire tout en restant un lieu d'utopie, espace rêvé, devient aussi un tiers-espace, un « centre » qui reste encore à penser dans son unité signifiante qui permettrait au

métier de professeur-documentaliste d'y puiser un métissage contribuant ainsi à poser les jalons d'un tiers-métier.

Bibliographie

Auge, M. 1992. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil. 150 p. (La librairie du XXe siècle).

Bachelard, G. 1970. *La poétique de l'espace*. Paris : P.U.F..

Belin, E. 2002. *Une sociologie des espaces potentiels : logique dispositive et expérience ordinaire*. Bruxelles : De Boeck Université.

Carruthers M. 2003. In memoria sua bibliotheca. *Des Alexandries*. Vol. 2 : *Les métamorphoses du lecteur* dirigé par Christian Jacob. Paris : Bibliothèque Nationale de France. (Les Colloques de la Bibliothèque nationale).

Cauquelin, A. 2003. *Petit traité du jardin ordinaire*. Paris : Payot & Rivages. (Manuels Payot)

Certeau, M. de. 1980 ; 1990. *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

Foucault, M. 1967. Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967) In *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984.

Hert, P. 1999. *Internet comme dispositif hétérotopique*. Paris : Hermès.

Melot, M. 1991. La forme du fonds. *Revue Autrement*, n° 121.

Moles, A. 1982. *Labyrinthes du vécu : l'espace, matière d'actions*. Paris : Libr. des Méridiens. (Sociologies au quotidien).

Moles, A et Rohmer, E. 1998. *Psychosociologie de l'espace : textes réunis par Victor Schwach*. Paris : L'Harmattan. (Villes et entreprises).

Norbert-Schultz, C. 1997. *L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations*. Paris : Le Moniteur.

Perec, G. 1974. *Espèces d'espaces*. Paris : Galilée.

Perec, G. 1985. *Penser/Classer*. Paris : Hachette. (Hachette littératures).

Winnicott, D. W. 1975. *Jeu et réalité : l'espace potentiel*. Paris, Gallimard.

Yates, F. A. 1975. *L'art de la mémoire*. Paris : Gallimard. 440 p. (Bibliothèque des histoires).